

les échos de Villeneuve

MAGAZINE MUNICIPAL VILLENEUVE-EN-RETZ



ZOOM SUR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021

Parc et Jardin de Beaumont « La Bambouseraie » - Fresnay



Reprise des activités
associatives



Samedi 18 Septembre
page 10



Atelier Samedi 16 Octobre
page 23

02 Retour en images

6 mai

Pose de la première pierre de la future résidence Le Clos des Poètes située Rue du Pont Edelin. Un temps fort pour la commune favorisant l'accès au logement pour tous, tout en offrant un cadre de vie privilégié aux Villeretziens.



11 mai



Ouverture de la Boucherie de la Baie ! Cette boucherie-charcuterie-traiteur, tenue par Alain Savary et son fils Matthieu, vous accueille chaleureusement, rue des Trois Ponts à Bourgneuf, et vous propose un étal de produits de qualité, faits maison et confectionnés avec des partenaires locaux, comme les poulets du Pible de Fresnay ou encore les fromages de St Cyr.

La municipalité remercie l'architecte et l'ensemble des entreprises qui ont participé à la construction et à l'aménagement de la boucherie. En permettant l'implantation de ce commerce, la municipalité poursuit sa stratégie de développement économique et de redynamisation des centre-bourgs.

29 juin

Réunion publique de présentation du dispositif de Participation Citoyenne par le Référent Sureté Départemental. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, « Participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre. Si vous souhaitez devenir « citoyen référent », faites-vous connaître en mairie.



2 juillet



Devoir de mémoire au cimetière de Saint-Cyr. Installées autour du monument aux morts, deux stèles qui rendent hommage à huit soldats morts pour la France pendant la guerre 14-18 ont été inaugurées. Le Souvenir Français aura passé plus de deux ans en recherches pour mettre à l'honneur ces huit soldats nés dans les bourgs historiques de Villeneuve-en-Retz. Mr le Maire, Jean-Bernard Ferrer, plusieurs Unions Nationales des Combattants (UNC), Karine Fouquet, conseillère départementale, ont participé à ce moment solennel, au cours duquel, Danielle Paulin, Présidente du Souvenir Français, a rappelé « Aucune tombe de nos soldats morts pour la France ne doit disparaître de nos cimetières ». Le Souvenir Français et la municipalité ont participé au financement de ces deux stèles.

Sommaire

04/05 Brèves des Conseils

06/07 Actualités

08/09 Urbanisme et Assainissement



10/ Développement économique

10/11 Agriculture et Environnement

12/13 Dossier

- FINANCES : Budget 2021

14/15 Affaires scolaires, enfance, jeunesse

15/ CCAS

16/17 Culture et Patrimoine et PMR

17/19 Vie associative et Sports

20/ Expression des groupes municipaux

21/22 Infos pratiques



23/24 Les dates à retenir



Les échos de Villeneuve – Bulletin municipal de la commune de Villeneuve-en-Retz. Mairie de Villeneuve-en-Retz – 1 place Pierre Mourain – Bourgneuf-en-Retz – 44580 Villeneuve-en-Retz – Tél : 02 40 21 40 07 mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr



Directeur de la publication : Jean-Bernard Ferrer / Directrice adjointe de la publication : Patricia Josso / Rédaction : Commission Communication / Chargée de communication : Claire Potin / Photos (sauf mention) service Communication / Conception et impression : A Two Communication Villeneuve-en-Retz / Distribution : Herbauges distribution / Tirage : 2700 exemplaires. Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

Le prochain bulletin municipal paraîtra mi-décembre. Les articles et photos sont à remettre pour le vendredi 22 octobre, de préférence à l'adresse suivante : patricia.josso@villeneuveenretz.fr, ou directement en Mairie.



Le mot du maire

Chères Villeretziennes, Chers Villeretziens,

C'est la rentrée ! Après des congés bien mérités pour toutes et tous, je voudrais, en ce début d'année scolaire, adresser mes félicitations à nos collégiens, lycéens et étudiants qui, avant les vacances, ont réussi leurs examens et concours. Tous mes vœux les accompagnent pour qu'ils poursuivent avec succès les cursus qu'ils ont choisis et, pour ceux qui ont fait leur entrée dans la vie professionnelle, qu'elle soit source de satisfaction et d'épanouissement.

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les familles, les services de la ville et de notre communauté d'agglomération. Nous sommes à l'écoute des parents, des enseignants, des agents, des animateurs et des services de l'État, avec pour principal objectif le bien-être de l'enfant et son épanouissement. Bonne rentrée à tous, élèves, enseignants, personnel, sans oublier bien sûr celles et ceux qui animent les activités péri et extrascolaires. Bonne rentrée tout particulièrement à Madame Christelle Joly-Noël, qui prend ses fonctions de Directrice à l'école l'Ostréa.

Comme dit un proverbe africain "Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin".

C'est pourquoi,

“ nous allons renforcer les interactions entre la mairie et les citoyens. ”

L'aménagement de Villeneuve-en-Retz se poursuit, des groupes de travail ont commencé à œuvrer :

- Aménagement de l'avenue de la Gare ;
- Rénovation de la Mairie et mise en place de l'Espace France Services, auquel vient s'ajouter l'Agence Postale Communale de Villeneuve-en-Retz, qui permettra aux habitants de continuer à accéder aux services les plus courants de La Poste ;
- Réflexion sur le devenir de l'ancien Marché U.

Dans le cadre d'une « Démarche implicite », des ateliers participatifs vont être constitués pour les sujets que nous avons évoqués avec vous dans le bulletin municipal de juin. L'un concernera le Schéma Directeur des Modes Actifs – SDMA, et l'autre, la révision de Plan Local d'Urbanisme - PLU.

Nous allons également impulser une nouvelle dynamique au Conseil Municipal des Jeunes qui a été mis entre parenthèses depuis le 1^{er} confinement, afin de préserver la santé de tous, en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

De nouvelles personnes et familles se sont installées à Villeneuve-en-Retz. Qu'elles soient les bienvenues. Nous les accueillerons lors de la Cérémonie des nouveaux arrivants, ce samedi 4 septembre, pour un temps de rencontre et d'échanges. Le dynamisme de nos associations, les nombreuses manifestations proposées par la commune et le tissu associatif leur permettront, sans aucun doute, de s'intégrer très facilement à la vie de notre belle commune.

Après une trêve imposée par la pandémie de Covid-19, les bénévoles des associations locales sportives, de loisirs et culturelles reprennent leurs activités et leurs animations, très importantes pour les habitants. Derrière ce tissu associatif de nombreux acteurs s'investissent pour apporter lien social et « bien vivre » aux Villeretziennes et Villeretziens. Nous les en remercions et leur souhaitons une bonne reprise.

Des animations de qualité vont jaloner ce mois de septembre : Forum des associations ce samedi 4 septembre, World CleanUp Day, Journées Européennes du Patrimoine, Festival L'eau de là... Toutes seront autant d'occasions de nous retrouver.

Jean-Bernard FERRER

Bonne rentrée à toutes et tous
Votre Maire



*Conseil Municipal (CM)

CM* du 25 mai 2021 (à huis clos)

Participation citoyenne : Intervention de la gendarmerie nationale pour exposer et préciser le principe du dispositif.

Finances : demande de subvention Pays de la Loire Relance Investissement Communal (PDLRIC) : Présentation du projet de voirie et de parking pour la commune déléguée de Fresnay et de son éligibilité au plan de relance régional PDLRIC. Ce projet consiste à créer une voirie reliant la rue des Hautes Vignes à la rue de Retz en passant le long de la salle des sports. Cette voirie desservira également le projet de complexe scolaire.

Le projet s'élève à 346 500 € HT et est éligible à une subvention de 20 % de ce montant, soit 69 300 €. Le reste de l'opération, soit 277 200 €, se fera par autofinancement.

Affaires foncières : cession de parcelles : Afin de mener à terme un projet d'aménagement, sur le secteur de St Cyr, par la SARL ARCOBAT, les parcelles ZY40 et 41 d'une surface de 2688 M² avec du bâti, seront cédées par la commune au prix de 60 000 €.



Affaires foncières : convention antenne relais avec Free : La société Free souhaite procéder à l'édification d'installations de communication électronique sur la parcelle ZT40, une antenne de réseau téléphonique. Afin de permettre cette édification et l'exploitation des ins-

tallations sur cette parcelle, le CM accorde une servitude de passage sur les parcelles ZT39 et ZT44, par convention, pour une durée initiale de 12 ans et moyennant un loyer annuel de 1500 €.

Affaires foncières : cession partielle de la parcelle AE434 : Une offre d'acquisition pour la maison située 5 rue de l'Elinet à Bourgneuf (ancienne maison de l'instituteur) a été reçue à hauteur de 105 000 € et validée par le CM. Cette cession sera régularisée par un acte administratif.

Intercommunalité : Pacte de gouvernance : La loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019 donne la possibilité aux communautés et aux métropoles de formaliser un pacte de gouvernance dans le but, notamment, de mieux associer les communes membres au fonctionnement de l'intercommunalité. Lors de sa séance du 4 février 2021, le conseil communautaire a validé le principe de formalisation d'un pacte de gouvernance, tout en rappelant que, compte tenu de l'ensemble des démarches d'ores et déjà engagées et compte tenu de leur formalisation dans des documents existants, le pacte de gouvernance prendra la forme d'un document cadre qui intégrera l'ensemble des documents préexistants :

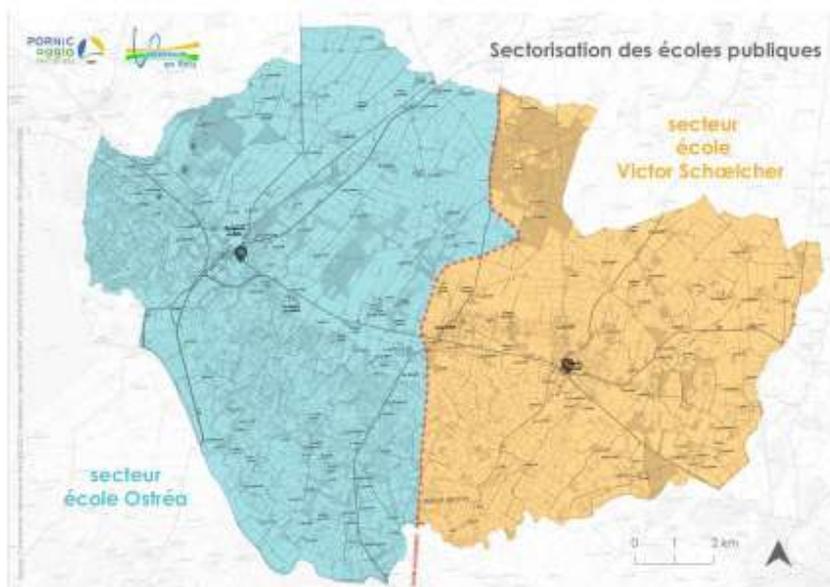
- Règlement intérieur,
- Schéma de mutualisation des services,
- Pacte financier et fiscal,
- Projet de territoire

Les documents constituant le pacte de gouvernance pourront bien entendu faire l'objet d'actualisation et de mise à jour dans le cadre de leurs procédures respectives. L'objet du pacte de gouvernance est donc de réaffirmer, pour le grand territoire communautaire, ce principe d'une juste articulation entre la communauté d'agglomération et les communes pour parvenir à un développement territorial équilibré, solidaire et de proximité. Le CM a validé, à l'unanimité, ce projet de pacte de gouvernance avant l'adoption définitive par le conseil communautaire.

Affaires scolaires : Une nouvelle sectorisation de la carte scolaire des écoles publiques maternelles et élémentaires, adoptée par le CM, a été présentée au service de transport scolaire.

Tous les hameaux du marais de St-Cyr seront rattachés à l'école Ostréa. Le changement de rattachement d'école se fera au niveau du croisement route de Port la Roche / rue des Genêts. Plus au nord, le hameau de la Petite Touche sera rattaché à l'école Victor Schoelcher, puis les hameaux de la Raque et la Rouillère seront rattachés à l'école Ostréa. Enfin la limite sera ensuite la RD80 (route vers la Carrouère).

Culture : Un vide-livres sera organisé au cours de l'été 2021 par la bibliothèque municipale à Fresnay. Le prix de vente des livres a été fixé à 0,50 € (livre de poche) et 1 € (autres livres).



Vie associative : vote d'une demande de subvention Plan de relance « Équipements Sportifs Locaux » auprès de l'Agence nationale du Sport.

Le projet concerne une rénovation globale avec des travaux énergétiques permettant de réaliser 30% d'économie. Le dossier multi-sites de rénovation globale de certains équipements sportifs de la commune s'élève à 187 523,25 € et concerne les travaux suivants :

Chauffage salle polyvalente – Traitement de l'air 57 663,15 € - Sol sportif Salle de Bourgneuf 107 060,30 € - Éclairage Salle de Bourgneuf 16 984,80 € - Isolation hall Salle de Bourgneuf 5 815 €.

Le projet est éligible à une subvention de 60 %, soit 112 513,95 €. Le reste de l'opération, soit 75 009,30 €, se fera par autofinancement.

CM* du 6 juillet 2021

Finances : Expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) : L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2020, permet aux collectivités d'expérimenter un CFU. Pendant la période de l'expérimentation, le CFU se substituera au compte administratif et au compte de gestion. Le CFU a vocation à devenir à l'horizon 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux. Objectifs du CFU :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- Améliorer la qualité des comptes ;
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales. L'expérimentation concerne la majorité des budgets communaux, dont, bien évidemment, le budget principal de la collectivité. Le CM, à l'unanimité, a donné son accord pour lancer l'expérimentation du CFU, pour les comptes des seuls exercices 2022 et 2023 (« vague 2 »).

Service public de proximité : Création de l'Agence Postale Communale (APC) : Différents échanges ont eu lieu avec la direction départementale de La Poste. Celle-ci a informé la municipalité de sa décision de fermer prochainement le bureau de Poste de Bourgneuf situé rue de la Taillée. En application de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990, il peut être envisagé de créer une APC. L'enjeu est de continuer à proposer aux habitants de la commune un certain nombre de produits ou services postaux qu'il paraît essentiel de pouvoir offrir avec une certaine proximité. Le CM a décidé de la création d'une APC et approuvé le projet de convention avec La Poste. Ce projet liste les services postaux, les services financiers et les produits tiers qui seront proposés dans l'APC. Elle sera ouverte au minimum 28h par semaine (les créneaux d'ouverture restent à définir). La municipalité entend mettre à disposition les locaux où sont actuellement situés les services administratifs de la mairie (rue de l'Élinet) pour accueillir cette APC et le personnel qui sera

amené à gérer les services et prestations de La Poste, en contrepartie d'une indemnité compensatrice permettant globalement de couvrir les coûts pouvant être supportés par la commune. En complément de l'APC et des prestations proposées qui y sont associées sous la responsabilité de La Poste, la municipalité souhaite que le CCAS et l'Espace France Services soient situés au même endroit. Ceci apportera un vrai service de proximité aux habitants de la commune. Le personnel municipal assurera en même temps des missions d'accueil relevant de la collectivité. Le personnel assurera en conséquence un accueil et une orientation précise des usagers vers les services municipaux ou vers les services de l'agglomération en s'assurant que le service identifié sera le bon interlocuteur pour traiter la demande.

Affaires scolaires : Création d'un tarif social restaurant scolaire : Depuis le 1^{er} avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Une aide financière est accordée aux communes rurales défavorisées de moins de 10.000 habitants qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles primaires.

Au 1^{er} avril 2021, le Gouvernement a amplifié ce dispositif :

- Le montant de l'aide de l'État est porté de 2€ à 3€ par repas facturé à 1€ maximum ;
- L'ensemble des communes éligibles à la DSR Péréquation peuvent en bénéficier ;
- L'État s'engage sur 3 ans au travers de la signature d'une convention avec la collectivité.

Le CM souhaite intégrer ce dispositif et fixe les tarifs du restaurant scolaire pour les trois années à venir, soit 2021-22, 2022-2023 et 2023-2024, comme indiqués dans le tableau, sous réserve de la signature de la convention financière avec l'État.

Niveau du Référentiel Social (€)	Prix du repas facturé (€)
RS < 1250	0,95
1250 ≤ RS ≤ 2000	1,00
RS > 2000	3,00

Pour rappel, le prix facturé du repas est actuellement de 3,69€.

PLUS D'INFORMATIONS :

Pour visionner en live ou revoir les séances de conseil municipal, connectez-vous sur la page Facebook de la mairie :

www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz

Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal en mairie et sur www.villeneuveenretz.fr

Prochain conseil municipal : mardi 28 septembre (sous réserve de modifications).



Portrait de Martine Binet Directrice de l'école publique l'Ostréa

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je suis Martine Binet, professeure des écoles et Directrice de l'école publique l'Ostréa depuis plus de 26 ans. J'enseigne depuis 39 ans. A l'âge de mes 18 ans, j'ai eu à cœur de commencer à travailler dans l'enseignement, à transmettre des savoirs, savoir-faire et savoir-être et de donner l'envie d'apprendre et le goût de l'effort car c'est là l'essentiel de mon métier. Mon goût de l'enseignement m'est venu très tôt grâce à une professeure que j'ai eue lors de mon année de CM1. Elle impliquait énormément les enfants dans les projets qu'elle mettait en place, j'ai trouvé cela passionnant.

Quel est votre métier ? En quoi consiste-t-il ?

Mon poste de Directrice possède plusieurs volets. J'ai donc un rôle administratif indispensable à la bonne marche de l'école, un rôle fédérateur et d'impulsion de projets d'école déclinés en actions concrètes sur le terrain, veille à la mise en place des directives ministérielles et académiques au plus près des élèves, avec un esprit fédérateur entre élèves mais aussi au sein du personnel de l'école (enseignantes, ATSEM, RASED).

Depuis combien de temps travaillez-vous à l'école ? Pouvez-vous nous parler de son évolution au cours des années ?

Je suis arrivée à l'école le 1^{er} septembre 1994, qui s'appelait autrefois l'école Marc Elder. Il y avait 3 classes : j'enseignais dans la classe maternelle qu'on appelait classe enfantine avec 4 niveaux différents. Au total 6 classes ont été ouvertes en 7 ans. En 2008, le groupe scolaire de l'École l'Ostréa a été construit avec 8 classes jusqu'à 9 classes, ce qui a marqué un tournant dans l'évolution de l'école. Ce groupe scolaire possède de nouvelles infrastructures comme la salle de motricité, la BCD, la salle du Réseau d'Aide Spécialisée pour les élèves en difficulté (RASED) ou encore l'infirmerie. Pour la petite anecdote, l'architecture de l'école l'Ostréa a été pensée dans l'esprit des Salorges et son nom fait référence au mot « huître » en latin, en relation avec les paysages que l'on retrouve à Villeneuve en Retz : les marais, la zone ostréicole etc. L'école travaille également avec de nombreux partenaires avec qui nous sommes en contact régulièrement comme la municipalité avec Mme Isabelle Calard, Adjointe chargée des Affaires scolaires, l'Amicale Laïque ou encore les Représentants des Parents d'élèves.

La fusion de communes en 2016 a eu également un grand impact. Grâce à l'intégration à Pornic Agglo Pays de Retz, les élèves de CM1/CM2 peuvent faire de la voile tous les ans, participer à des ateliers sur l'environnement ou encore le tri des déchets, ce qui les sensibilise aux enjeux d'aujourd'hui.

Enfin, je pars en retraite en septembre prochain. Mme Joly Noël, actuellement Directrice à Paux et qui été enseignante pendant 11 ans à l'école l'Ostréa, prendra ma suite.

Un projet phare mené avec les enfants dont vous souhaiteriez parler ?

Chaque année, une thématique est définie pour le projet d'école et a pour vocation de créer de la cohésion de la classe de la petite section à celle du CM2. Si je devais vous citer un des projets phares

que nous avons mené avec l'équipe enseignante ce serait celui de cette année réalisé avec les membres du RASED. Des ateliers lieux de parole ont été mis en place pour les élèves de CM2 pendant la période Covid-19 avec une infirmière. L'objectif était de laisser les enfants s'exprimer et poser des questions de manière anonyme afin d'échanger en groupes sur leurs préoccupations concernant le passage en classe de 6^{ème}.

D'autres projets très intéressants ont été créés lors des années précédentes comme Le Festival des 4Z'A exposition artistique où les enfants ont pu exposer leurs propres œuvres, visiter l'exposition et échanger avec les artistes, participer à des spectacles, concerts JMF, spectacle de cirque en collaboration avec une troupe locale ou encore au Prix littéraire des Incorruptibles où les enfants sont initiés au goût de la lecture, votent pour le roman qu'ils préfèrent et décernent un prix littéraire national.

Qu'est-ce que vous souhaiteriez transmettre de votre carrière ?

Au travers de ma carrière, j'espère premièrement d'un point de vue scolaire, avoir pu transmettre aux enfants une ouverture pluridisciplinaire par le biais des projets d'école proposés et des enseignements. D'un point de vue personnel, j'espère avoir permis aux enfants d'apprendre à se connaître eux-mêmes, de gagner en confiance et de les avoir préparés aux années futures qui les attendent comme il se doit.

Qu'est-ce que vous aimeriez voir se développer à l'école ?

Un espace numérique de travail a été mis en place pour communiquer avec les familles, les élèves et l'école pendant le confinement et la période Covid-19 : la plateforme e-primo. Cet outil de travail rassemble le cahier de texte, les supports de travail, les cahiers de vie de classe etc. C'est un outil innovant de communication et d'échange qui va se développer à l'avenir comme un axe du Projet d'école car le numérique n'a de cesse de s'accroître au fil des années.

La deuxième chose va être instaurée dès la rentrée prochaine en septembre : la mise en place du dispositif ULIS. Ce dispositif permet à des enfants en situation de handicap d'adapter les apprentissages en fonction de leurs besoins et de leur mettre à disposition un espace dédié avec une enseignante supplémentaire et une AVS-CO. Les élèves sont alors suivis de manière personnalisée et sont inscrits dans leur classe d'âge.

Pour terminer cet interview, Martine Binet souhaite remercier très chaleureusement l'équipe enseignante, les ATSEM, le maire délégué de Bourgneuf en Retz, Mr Blanchard et Mme Calard, Adjointe aux affaires scolaires pour leur écoute, les partenaires, ainsi que les parents d'élèves pour toutes ces années passées à travailler avec eux.

Nous lui souhaitons un agréable départ à la retraite.



Lundi 5 juillet s'est déroulée la cérémonie organisée en l'honneur du départ à la retraite de Madame Martine Binet, directrice de l'école publique l'Ostréa. En présence du maire de Villeneuve-en-Retz, Jean-Bernard Ferrer, du maire délégué de Bourgneuf, Yves Blanchard, de l'adjointe aux affaires scolaires, Isabelle Calard, d'élus et d'enseignants, la directrice s'est vue remettre la médaille de la ville pour ses 27 années d'enseignement auprès des jeunes novembourgeois puis villeretzziens.

NOUVELLES ACTIVITÉS SUR LA COMMUNE

Aurélie Mariage, infirmière et sophrologue



Aurélie Mariage s'est installée à Villeneuve-en-Retz depuis le mois de mai et consulte ses patients sur place au Pôle Santé. Elle accompagne ses patients dans le développement et le bien-être personnel en travaillant sur la gestion psycho-émotionnelle et le sevrage tabagique.

Gestion du stress, travail sur l'épanouissement personnel, gestion des insomnies... autant de problématiques parmi d'autres sur lesquelles Aurélie Mariage saura vous accompagner selon vos besoins personnels. De plus, elle utilise des méthodes hypnotiques en sophrologie afin de gérer les douleurs chroniques et le sevrage tabagique.

CONTACT :

Pôle Santé – Chemin de la Culée

44580 VILLENEUVE-EN-RETZ

06 83 28 36 16

aurelie.bienetre@gmail.com

www.aureliebienetre.wixsite.com/website



Marlène Duquesnoy, relaxologue et réflexologue

Marlène Duquesnoy vous accueille dans son cabinet situé au Pôle Santé. Réflexologue depuis plus de 20 ans, elle détient la certification professionnelle RNCP et s'est formée aux techniques réflexes de relaxation et de stimulation plantaire, palmaire et crânio-faciale dans la prévention et la gestion du stress. Elle travaille également pour soulager les troubles fonctionnels comme les céphalées, l'anxiété ou encore les troubles du sommeil, afin d'améliorer votre mieux-être au quotidien. Les séances se font sur rendez-vous et durent entre 1h15 et 1h30 pour un adulte et entre 20 et 30 minutes pour un enfant.

CONTACT :

Pôle Santé – Chemin de la Culée

44580 VILLENEUVE-EN-RETZ

06 69 59 94 82

duquesnoy.marlene1@gmail.com

www.reflexologue-marleneduquesnoy-villeneuveenretz.com

Annie-Noëlle Picotin, artiste

Annie-Noëlle Picotin, artiste nouvellement installée à Villeneuve-en-Retz, vous accueille chaleureusement dans son atelier situé 16 rue du Château-Gaillard, à Bourgneuf, en face de l'Espace Santé. Une grande diversité d'œuvres y est exposée : sculptures, estampes, gravures ou encore dessins. Venez découvrir la richesse de cet atelier lors de ses horaires d'ouverture de 10h30 à 17h30.

CONTACT :

16 rue du Château-Gaillard

44580 VILLENEUVE-EN-RETZ

06 32 64 73 35

picot-arthe@orange.fr

Kévin Patron, éducateur sportif

Kevin Patron est éducateur sportif sur le secteur du Pays de Retz depuis maintenant deux ans et exerce sa profession à domicile. Il se déplace avec son matériel et a la possibilité de créer et d'animer des séances avec tout public en tout lieu.

La perte de poids, le renforcement, la tonification musculaire, la mobilité musculaire/articulaire ou encore l'affinement de la silhouette sont quelques-uns des objectifs sportifs auxquels Kévin Patron saura répondre. Un suivi personnalisé et adapté à chacun est proposé afin de convenir à tout type de profil.

**CONTACT :**

06 06 85 20 56

kevin.myfitcoach@gmail.com

www.myfit-coach.fr



Plan-guide opérationnel « cœur de bourg / cœur de ville »

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « cœur de bourg / cœur de ville » est un dispositif de soutien aux territoires qui vise à élaborer une stratégie de requalification des centres-bourgs à travers la construction d'un plan-guide opérationnel. Le soutien départemental s'appuie sur un contrat-cadre pluriannuel.

La commune va démarrer à l'automne l'écriture du plan-guide opérationnel qui nous apportera, à son terme, la projection de notre commune vers un futur proche « 2030 », voir au-delà. Pour se faire, l'agence d'urbanisme de Saint-Nazaire « ADDRN » nous accompagnera.

Le plan-guide veillera à se questionner sur les possibilités de densification, de préservation des ressources naturelles et agricoles, tout en conservant l'attractivité de la commune. Il contribuera activement à valoriser la diversité des paysages présents sur le territoire, y compris dans la perspective d'amélioration de l'activité économique et touristique. Il intégrera également la question des liens interterritoriaux, à créer ou à conforter. L'attention portée à ces différents points, ainsi que la valorisation des potentiels de Villeneuve-en-Retz, permettront à la commune de dynamiser les cœurs de bourg de ses trois clochers historiques et faire valoir ses relations de proximité.

Liste non exhaustive des thèmes à aborder :

- Développer l'économie et le tourisme ;
- Conforter et valoriser (commerce, équipements, espaces publics, animations, patrimoine bâti, ...)
- Établir un inventaire des potentiels fonciers et immobiliers des cœurs de bourg pour envisager la programmation du développement de l'habitat, notamment envers les jeunes actifs et les seniors ;
- Réduire l'effet scission de la RD 13 dans la pratique de la commune, et son effet dévitalisant sur les centres-bourgs ;
- Accompagner l'intermodalité (notamment en valorisation du site de la gare) et le déploiement d'un réseau de liaisons douces adapté aux déplacements quotidiens et touristiques ;
- Valoriser le paysage de marais et les centres-bourgs, marqueurs identitaires de l'intégration à la baie de Bourgneuf ;
- Identifier les leviers du développement de la convivialité au sein des centres-bourgs et entre les communes déléguées ;
- Faire du plan-guide un outil de coopération entre communes déléguées pour un projet territorial partagé ;
- Inscrire la réflexion plan-guide comme une contribution essentielle aux travaux de révision du PLU de la commune.

Imaginez l'avenir !



Vous souhaitez apporter votre contribution à ce projet qui nous ressemblera et nous unira vers une projection d'avenir partagée où le « bien-vivre à Villeneuve-en-Retz » ne sera plus une expression, mais bien une action collective partagée ?

Alors inscrivez-vous. Plusieurs possibilités :

- un courrier à la mairie,
- un mail à l'adresse : mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr
- sur le site internet / contact / secteur urbanisme.

Veillez à indiquer votre secteur de résidence et votre sensibilité à l'implication dans cette démarche.

Pour toute demande complémentaire, le service urbanisme est à votre disposition au 02 40 21 12 41.

PERMIS DE CONSTRUIRE accordés du 02/04/2021 au 14/06/2021	DÉCLARATIONS PRÉALABLES accordées du 02/04/2021 au 14/06/2021
FORTIN Sophie, 3 le Brulay, bâtiment agricole	BILLIEUX Patrice, 2 rue de la Grande Charrau, aménagement garage en habitation et modifications de façades
EARL DUPONT DE LA RONDELLERIE, 8 la Rondellerie, batiments agricoles	ABHERVE Delphine et Jean-Marc, 12 rue de l'Eglise, aménagement commerce en habitation
SAS HABITAT, 15 rue du Champ de Marais, 2 habitations individuelles	LESCURE Claudine, 9 rue Pierre Robard, clôture
CORBEL Sébastien, 28 rue de Saint-Hilaire, extension d'une habitation	SCI les Hautes de la Source, 9 rue des Ragonies, aménagement garage en habitation et modifications de façades
GAUTIER Félicien, 26 rue des Genêts, construction d'un garage	VENET Christophe, 2 bis rue des Hautes Vignes, construction d'un garage
ROUSSELOT Gaston, 128 le Boirat, construction d'un garage	BOIVIN Laurent, 9 Parc de la Guérvivière, véranda
GRELLIER Thomas, 31 rue du Barbot, habitation	GRAVOUILLE Guy, 23 route de Machecoul, clôture
BOURRIEU David, 19 rue des Chaumes, construction d'un garage	OPEN ENERGIE, 2 la Couranderie, panneaux photovoltaïques
CAMUS Anthony, 1 ter rue Sainte Catherine, extension d'une habitation et construction d'un garage	BEAULIEU Renée et François, 71 rue des Avocettes Élégantes, abri de jardin
GARNAUD Marion et Gaël, 26 rue de la Haute Croix, extension d'une habitation	MORINEAU Lucas, 16 la Grande Rue, clôture et terrasse
	BAZUREAU Jérôme, 14 rue des Ruauds, terrasse surélevée
	D'ARPA Nelly, 31 chemin de la Culée, clôture
	LALOUELLE David, 11 rue des Iris, piscine
	CANIKUIT Roland, 2 Parc de la Guérvivière, extension
	CHIFFOLEAU Angélique, 12 rue des Ruauds, réfection de toiture et pose de 3 fenêtres de toit
	GROSSEAU Elodie et James, 8 impasse du Fondreau, garage en habitation
	DUTEY Christophe, 29 route du Point de Vue, création d'un œil de bœuf



Un nouveau service de démarche en ligne pour les particuliers et les professionnels

À compter d'octobre 2021, il vous sera possible de déposer en ligne vos demandes d'autorisations d'urbanisme.

Rendez-vous sur le site de la commune « www.villeneuvevretz.fr » pour retrouver le lien et accéder à ce télé-service gratuit.

Lors de votre première connexion, créez votre compte « USAGER » pour les particuliers, « PARTENAIRE » pour l'ensemble des professionnels. Ensuite, laissez-vous guider par le site et fournissez les pièces demandées pour constituer votre dossier. A la fin de la démarche, un numéro d'enregistrement vous sera communiqué.





Site emploi local

La crise sanitaire que nous venons de traverser n'a fait qu'amplifier le phénomène : nos entreprises peinent à recruter les ressources qui leur manquent. Face à ce constat, Pornic Agglo Pays de Retz vient de créer emploi.pornicagglo.fr, une plateforme d'emploi local dédiée à l'ensemble des entreprises de notre territoire.

Créé par la société Keycoopt, ce nouvel outil est financé par la communauté d'agglomération. Il est mis gratuitement à la disposition de l'ensemble des entreprises du territoire. Il s'adresse autant aux TPE, artisans et commerçants, qui manquent parfois de moyens pour faire connaître leurs besoins en personnel, qu'aux PME qui rencontrent d'importants besoins de recrutement.

Simple d'utilisation pour toutes les recherches d'emploi sur le territoire de PAPR, le système offre aux petites structures les mêmes possibilités et la même visibilité que celles dont bénéficient les grandes entreprises. En quelques clics, les candidats ont accès à des offres alliant excellence et qualité de vie, tandis que les recruteurs peuvent, quant à eux, déposer très facilement leurs offres d'emploi et gérer les candidatures qu'ils reçoivent, tout en acquérant une visibilité auprès des chercheurs d'emploi.

Comment se présente le site emploi.pornicagglo.fr ?

La page d'accueil comporte trois espaces :

- À gauche, l'espace dédié aux demandeurs d'emploi, avec possibilité d'affiner les recherches par commune, domaine profes-

sionnel, type de contrat ou temps de travail mais aussi de recevoir des annonces « sur mesure » ou de consulter celles-ci de manière anonyme, voire de recommander des personnes de son entourage,

- Au centre, un espace déroulant qui présente l'ensemble des annonces en cours de recrutement,
- À droite de l'écran, l'espace affecté aux annonceurs afin que ceux-ci publient leurs offres d'emploi et gèrent les candidatures ou recommandations reçues.



LIEN INTERNET :

<https://emploi.pornicagglo.fr/coopters/posts>

Agriculture et Environnement

Stéphane ORY
Adjoint à
l'Agriculture et
l'Environnement



4^{ème} édition sur le Pays de Retz de la Journée Mondiale du Nettoyage de notre Planète « World CleanUp Day »



Les déchets sauvages sont devenus partie prenante de notre quotidien, quel que soit l'endroit où nous nous situons. Pour la 4^{ème} année consécutive, l'Association Hirondelle est ambassadrice, pour les 38 communes du Pays de Retz, de l'opération de ramassage des déchets appelée « World CleanUp Day » et travaille en partenariat avec les communes volontaires et l'agglomération.

L'objectif de cette journée citoyenne est de sensibiliser le plus grand nombre sur le mieux produire, mieux consommer, recycler, et moins jeter. C'est fédérer de manière positive toutes les initiatives.

L'année dernière, cet événement a permis, sur le Pays de Retz, de récolter 10 000 mégots et près de 3000 kgs de déchets dans une ambiance conviviale mêlant institutions, associations, entreprises et particuliers.

Pour rappel, lors de la dernière collecte en 2020, à l'échelle de Villeneuve-en-Retz, ce sont 20 personnes qui ont permis de retirer de la nature et dans nos bourgs, 70 kilos de déchets et 2000 mégots de cigarettes. Bravo aux participants !

Cette année, rejoignez-nous et venez passer 2 heures de votre temps à ramasser et trier les déchets. Le **samedi 18 septembre 2021**, muni de vos gants, d'un masque et d'un gilet jaune, la municipalité de Villeneuve-en-Retz vous donne rendez-vous de **10h à 12h30** à l'un des 3 points de rassemblement de votre choix : **Mairie de Bourgneuf, Mairie de Fresnay et Salle Polyvalente de St Cyr**, pour récupérer un kit de collecte (sacs poubelles et bouteilles en plastique vide).

Ensuite, chacun se rendra dans un lieu et commencera le ramassage des déchets. Il s'agit de se rendre utile en passant un moment en plein air. Les enfants, accompagnés d'un adulte, peuvent bien sûr participer !

À l'issue, les sacs et bouteilles remplies de mégots, seront rapportés aux points de rassemblement avant 12h30 pour y être pesés. Un bilan de la matinée d'action de nettoyage permettra de connaître le poids ramassé dans chaque commune du Pays de Retz.

Une boisson sera servie à chaque participant à l'issue de la manifestation.

CONTACT :
06 75 97 57 78

Lutte contre les Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE)

Le ragondin et le rat musqué, originaires d'Amérique, ont été **introduits en France volontairement** vers la fin du XIXe siècle pour l'élevage et la production de fourrure. Au milieu des années 1930, la crise économique, conjuguée à une baisse de la demande sur la fourrure, ont généré de nombreuses faillites dans les élevages de ragondins et de rats musqués, et **de nombreux animaux se sont enfuis ou ont été relâchés dans la nature.**

Cycle biologique :

Le ragondin atteint sa maturité sexuelle dès l'âge de 6 mois. Les mâles sont actifs sexuellement toute l'année. Le nombre de portées par femelle et par an est, en moyenne, **de 2,5 avec 5 jeunes par portée**. La durée de gestation est de 132 jours. Ainsi, on considère qu'en deux ans, un couple de ragondins engendrera 92 descendants.

Le rat musqué atteint sa maturité sexuelle à l'âge de 1 an. La gestation est très courte, environ 30 jours. Cela explique la grande prolificité de l'espèce. En effet, avec 2 à 3 portées par an et 6 à 7 petits par portée, en deux ans, un couple peut engendrer 420 descendants.

Un arrêté préfectoral stipule que la lutte contre ces deux espèces est obligatoire de tout temps et en tout lieu.

En effet, les terriers, creusés dans les berges des cours d'eau ou des étangs, fragilisent le terrain, contribuent à l'envasement et accélèrent le rythme des curages et recalibrages. Ils peuvent aussi conduire à un effondrement des digues ou des routes, ou endommager des ouvrages hydrauliques. Des risques de blessures par chute dans les trous sont aussi possibles.

Maîtriser la prolifération de ces animaux est également un enjeu sanitaire. Porteurs de maladies transmissibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux animaux d'élevage, ils peuvent être à l'origine de la contamination des eaux ou des zones humides.

La leptospirose est une maladie infectieuse provoquée par une bactérie : le leptospire. Ragondins et rats musqués hébergent les leptospires dans leurs tubules rénaux et les éliminent pendant toute leur vie dans leurs urines, contaminant l'eau et le sol.

La contamination chez l'homme se fait par contact direct avec l'animal (morsure, léchage) ou à partir d'une eau souillée par les urines ou les tissus morts d'un animal contaminé, sur une plaie ouverte (pénétration cutanée) ou sur les muqueuses (bouche, nez, yeux). Dans ces conditions, elle représente un risque pour les usagers : baigneurs, pêcheurs, kayakistes, promeneurs,...

En l'absence de traitement, la mort survient dans environ 10 % des cas en fonction de la virulence des souches. En cas de contamination, seuls des antibiotiques sont efficaces.



Dégâts sur berge

Afin de protéger les populations, l'environnement, les ouvrages ou les productions végétales, **des campagnes de lutte sont organisées, en voici les derniers chiffres sur notre commune.**

	Nombre de captures :	Nombre de piègeurs :	Nombre de kilomètres parcourus par les piègeurs :
2019	6 440	35	10 842
2020	6 789	29	12 750

Ces piègeurs bénévoles, formés, participent activement à la régulation de ces espèces invasives dans l'intérêt collectif (un piègeur bénévole consacre en moyenne 202 jours par an à cette activité). Le matériel utilisé (piège-cage) est très sélectif, non blessant pour l'animal capturé et permet de libérer toute espèce non visée par la lutte.

Les piègeurs agissent dans le cadre réglementaire d'une lutte obligatoire, et **toute dégradation, déplacement ou vol du matériel de piégeage est passible de sanctions.**

Alors, si vous rencontrez lors de vos balades une cage le long de votre chemin, laissez-la en place. Elle est là pour vous protéger et n'est surtout pas nuisible. Si en plus, vous croisez le piègeur, n'oubliez pas de le remercier car il contribue à sa manière à la préservation de notre environnement et à la lutte contre les contaminations.



Ragondins (Myocastor Coypus)

PLUS D'INFORMATIONS :

POLLENIZ

02 40 36 83 03 www.polleniz.fr



Budget d'investissement 2021 :

Développer et améliorer la qualité des équipements municipaux afin de répondre à vos besoins

Le dossier du dernier bulletin municipal vous avait présenté le budget de fonctionnement 2021. Cet article vous présentera le budget d'investissement 2021, conformément au budget voté lors du conseil municipal du 23 mars.

Qu'est-ce qu'un budget d'investissement pour une municipalité ?

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est le reflet des actions et projets à moyen et long terme décidés par le conseil municipal. Ces actions et projets ont pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux, afin de répondre à vos besoins. Le remboursement du capital des emprunts est aussi inscrit en investissement.

Quelle est la structure du budget d'investissement ?

La section d'investissement comporte :

- En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...);
- En recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement. Comme indiqué dans le dossier du dernier bulletin municipal, l'autofinancement budgété 2021 s'élève à 1 200 000 €.

RECETTES

Subventions

960 000 €

13%

Excédent

d'investissement 2020

2 973 016 €

42%

Préfinancement ou Résultat prévisionnel

1 164 721 €

16%

Autofinancement, Amortissement...

2 063 303 €

29%

TOTAL : 7 161 040 €

DÉPENSES

Comment sont décidées les dépenses d'investissement ?

Le début de mandat constitue le moment idéal pour élaborer un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). C'est un outil de prospective financière, fruit d'un travail fourni par l'ensemble des conseillers participant aux commissions communales. Il s'agit toutefois d'un document glissant qui doit permettre de faire le lien avec le mandat suivant et d'intégrer les restes à réaliser des projets non terminés du mandat précédent. Le PPI est actualisé chaque année.

De ce PPI, il en ressort des projets programmés ou provisionnés pour 2021 s'élevant à 7 161 040 €, et ce, sans toucher aux taux d'imposition, conformément à la volonté des élus de ne pas augmenter la pression fiscale.

1 200 000€	Complexe scolaire Fresnay
1 000 000€	SDIS Bourgneuf
500 000€	Mairie de Bourgneuf
200 000€	Restaurant scolaire Saint-Cyr
75 000€	Etude ancien Marché U Bourgneuf
1 456 000€	Voirie - Rue de la Gare et Rue de Nantes
316 000€	Equipements des espaces verts et des services techniques
126 000€	Divers investissements pour la vie associative et sports
70 000€	Environnement - Aménagements Bourgneuf - Plan d'eau salle polyvalente et Les Étangs
62 000€	Développement économique
50 000€	Affaires sociales - Habitat
20 000€	Sécurité
16 000€	Communication
285 000€	Remboursement des emprunts
350 000€	Dépenses imprévues
1 435 040€	Divers petits investissements, achats de terrains ou reste à réaliser

TOTAL : 7 161 040 €



Restauration scolaire : Enjeux de la pause méridienne

Notre commune a accueilli, le 26 mai 2021, la Ligue de l'Enseignement - FAL44 pour une conférence-débat ouverte à tous sur le thème de la restauration scolaire.

La Ligue de l'Enseignement - FAL44, composante départementale de la Ligue de l'Enseignement, regroupe 450 associations représentant environ 53000 adhérents (données 2020). Elle constitue un réseau associatif d'amicales laïques, un mouvement éducatif complémentaire de l'école, reconnu comme tel par l'Education Nationale, une entreprise de l'économie sociale et solidaire et un établissement de formation, conventionné et labélisé. Engagé depuis de nombreuses années sur les sujets de la pause méridienne, et plus largement sur les rythmes de l'enfant, M. Michel Lejeune a contribué à la rédaction de la norme AFNOR NF X50-220 portant sur la « **Restauration scolaire** » et la pause méridienne.

C'est dans le cadre du champ d'action Formation et conseil que, depuis quelques années, la commune de Villeneuve-en-Retz a eu recours à plusieurs reprises aux services de la Ligue de l'Enseignement - FAL44. Tout d'abord, à Fresnay-en-Retz où Mr Lejeune a accompagné la commune dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et est intervenu lors de la réunion publique sur ce sujet en juin 2013. Ensuite convaincu de la nécessité de faire évoluer les pratiques de service de restauration scolaire, la commune a fait appel à l'expertise de Mr Lejeune et Mme Hardy pour observer et suggérer des pistes d'amélioration de ce service. Mr Le Jeune est également intervenu en 2015 dans les restaurants de Bourgneuf-en-Retz pour des actions de conseil et de formation. Enfin très récemment, la commune a sollicité à deux reprises le conseil et l'expertise de Mme Hardy pour ces mêmes services. Satisfaits des services rendus, et en totale cohérence avec les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'organisation et la gestion des restaurants scolaires de notre commune, c'est avec plaisir et fierté que nous avons accepté d'accueillir cet événement.

La conférence a été animée par Mr Michel Lejeune et Mme Diane Hardy, accompagnés de Mr Yves Pouzaint, président du Conseil d'Administration de La Ligue FAL44. Une dizaine de personnes extérieures, des agents des restaurants scolaires de Villeneuve-en-Retz ont pu assister en présentiel ainsi qu'une centaine de personnes connectées en ligne sur Youtube. Tous ont pu prendre la parole durant cette matinée sur les enjeux sociaux, éducatifs et environnementaux de la pause méridienne.

« Dans mon restaurant scolaire, on n'y sert pas que des repas, on sert aussi des enfants », c'est là toute la vision guidant les actions de la FAL44 et des équipes éducatives en contact au quotidien avec les enfants et se déclinant sur quatre axes :

- **Bien accueillir** en proposant un espace bien agencé avec des salles à manger agréables, confortables et fonctionnelles.
- **Bien nourrir** en proposant une alimentation saine, sûre et équilibrée pour répondre aux besoins physiologiques des enfants.
- **Bien éduquer** en inculquant les valeurs de l'autonomie, de la responsabilisation et de la vie en groupe aux enfants.
- **Bien gérer** en construisant un projet de restauration scolaire réunissant personnels, responsables de service, référents d'équipe, élus, parents, animateurs bénévoles, partenaires locaux etc.

Cette rencontre nationale a permis aux personnes présentes en présentiel comme en distanciel d'en apprendre davantage sur l'organisation et le fonctionnement de la restauration scolaire tout en débattant avec les conférenciers sur les enjeux essentiels de la pause méridienne.

Cette conférence est disponible en rediffusion sur la chaîne Youtube de la commune.

D'autre part, si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur la Ligue de l'Enseignement - FAL44, vous pouvez vous rendre sur le site Internet www.laligue44.org.



**DANS MON RESTAURANT SCOLAIRE ON NE
SERT PAS QUE DES REPAS,
ON SERT AUSSI DES ENFANTS!**

École Victor Schœlcher

Fin d'année scolaire en musique à l'école Victor Schœlcher !

Le 2 et 3 juin, Aline Le Guyader, animatrice d'ateliers vocaux et professeur de chant, est intervenue dans chaque classe pour travailler sur le corps et la voix et apprendre des petites chansons aux élèves.

Le 7 juin, Joël Vaillant chanteur professionnel qui était déjà venu à l'école il y a 2 ans travailler avec nous à la réalisation d'un CD, nous a présenté son nouveau spectacle musical sur les instruments du monde.

Le 22 juin, dans le cadre de l'opération « Mon concert en classe » organisé par les JMF sous couvert de l'Éducation Nationale, nous avons accueilli Gerardo Le Cam, pianiste professionnel, pour un mini concert dans chaque classe.



Et ouverture culturelle et citoyenne !

Le 15 juin, les élèves de TPS PS MS sont allés visiter La Ferme du Fresne à Bourgneuf.

Les GS CP CE1 ont fait une animation nature à la plage des Moutiers le 16 juin.

Le 17 et 18 juin, les CM1 CM2 sont partis en classe urbaine à Nantes. Avec un guide, ils ont découvert la Butte Sainte-Anne, le quartier Bouffay (Nantes au moyen âge), le musée Jules Verne, pour terminer avec un jeu de piste de Nantes au 19^{ème} siècle (place Royale, place Graslin, passage Pommeraye).

Le 25 juin, les CM1 CM2 sont retournés à Nantes avec leurs correspondants de la Sicaudais pour la visite des machines de l'île, le carrousel du monde marin et un rallye sur l'île de Nantes.

Le 29 juin, les maternelles et les CP CE1 sont allés au cinéma de Machecoul.

Le 2 juillet, les CE2 CM1 sont partis à St-Brévin faire une balade contée autour de l'Estuaire avec un travail d'écriture de l'histoire du serpent de l'océan.

Ces sorties et interventions ont été financées par la subvention culturelle de la municipalité et par l'Amicale Laïque que nous remercions.

RENSEIGNEMENTS :

02 40 21 47 19

ce.0440545d@ac-nantes.fr

CCAS



Sandra MATHIAS
Adjointe au CCAS

Un Noël pour tous 2021

Tout comme l'an passé, la municipalité renouvelle son opération « Un Noël pour tous » et compte sur votre générosité pour offrir aux familles en difficulté un cadeau sous leur sapin.

À l'occasion du « Noël pour tous » 2020, ce sont au total 170 enfants villeretzis qui ont pu bénéficier des cadeaux récoltés. Cette année, la municipalité a à cœur de faire mieux en faisant profiter le plus grand nombre d'enfants, en portant l'âge des bénéficiaires à 10 ans.

Pour bénéficier de cette opération, il suffit de signaler en mairie votre quotient familial, si vous ne l'avez pas déjà fait.

Et pour que le Père Noël passe à nouveau cette année à Villeneuve-en-Retz, la municipalité organise une collecte de jouets les jeudi 11, mardi 16 et jeudi 18 novembre, de 15h30 à 17h, à Fresnay - hall du théâtre Le Caba'Retz et à Bourgneuf - SDIS, rue des Jaunins. Nous comptons sur vous !

La distribution se déroulera le samedi 11 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h à la mairie de Fresnay.



Partageons tous ensemble une valeur essentielle : la solidarité !



La Fontaine des Jalberges en St-Cyr-en-Retz

Au XIX^{ème} siècle, rares étaient les points d'eau potable dans le Marais Breton, et notamment les sources. La Fontaine des Jalberges en était une, et donc un point vital pour les St Cyriens. À l'époque de son creusement, du Port La Roche à la mer, s'étend le marais salant. C'est pourquoi l'eau douce est rare dans ce secteur. En hiver, les familles du marais utilisent l'eau des abreuvoirs (les berres) creusés à proximité des maisons, tant pour la cuisine que pour l'abreuvement du bétail.

Mais l'été, la mare est souvent à sec, ce qui oblige les habitants du marais ainsi que leur bétail à se ravitailler à la Fontaine des Jalberges. L'eau n'est qu'à deux mètres de profondeur. Un pilier sur le côté nord, construit au début du XX^{ème} siècle, supporte une pompe manuelle aspirante. Plus tard, un tuyau de sortie allongé sera placé pour que l'eau puisse se déverser dans les tonneaux des charrettes.

En 1921, la grande sécheresse occasionne de véritables embouteillages à La Fontaine des Jalberges. Des habitants de Bouin viennent se ravitailler avec leurs bêtes. Madame Pellerin raconte : «Je venais faire ma lessive chez ma belle-mère aux Jalberges, ma brouette pleine de linge. La mairie nous délivrait chaque année un litre d'huile pour entretenir la pompe et son fonctionnement». Le chemin qui y menait était souvent précaire. Mr Pellerin allait chercher avec son cheval des cailloux jusqu'à St Hilaire de Chaléons pour empierrer la route.



Avant



Maintenant

Autrefois, la Fontaine servait aussi pour refroidir la locomobile lors des battages. Avant les vendanges, les tonneaux étaient « douchés » à la Fontaine. Puis, en 1956, l'eau est au bout du robinet dans le marais. Les douves et les étiers sont baignés d'eau douce pour le bétail. Mais la Fontaine des Jalberges est toujours là, bien entretenue. Rajeunie en 1978, elle attire maintenant les touristes de passage. Certains peintres y installent leur chevalet. Cette Fontaine, de vitale, est devenue touristique.

« Il ne faut jamais dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau »

Éléments tirés du livre de Madeleine Chéreau, "Saint-Cyr en Retz se raconte".

Portrait de Pierrette David

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je m'appelle Pierrette David et je suis retraitée à Villeneuve-en-Retz depuis maintenant 12 ans. Comme Alain Benzoni, je ne suis pas historienne de métier, mais je me suis intéressée à l'histoire de Bourgneuf-en-Retz car ma famille maternelle en est originaire depuis le 17^{ème} siècle.



D'où vous vient cette curiosité pour l'histoire de Bourgneuf-en-Retz ?

Cette curiosité m'est venue d'une anecdote personnelle : je me suis demandée pourquoi ma famille m'a toujours dit qu'aux premiers siècles de notre ère, la mer arrivait au niveau de notre jardin. Cela m'a donné envie de creuser l'étude de la géomorphologie,

c'est-à-dire l'évolution des sols et du rivage depuis les débuts de notre ère. Ensuite, j'ai approfondi mes connaissances sur l'histoire de Bourgneuf-en-Retz durant la période du Moyen-Age en cherchant à découvrir l'évolution du bourg depuis le 11^{ème} siècle jusqu'à la Révolution et surtout son histoire commerciale et économique.

L'évolution des côtes, la création des marais salants, la façon dont vivaient les gens ou encore les métiers exercés autrefois, sont des aspects que je trouve très enrichissants à découvrir et à partager.

Intervenez-vous dans la commune sur des sujets culturels ou historiques ?

Par le passé, j'ai été bénévole à la bibliothèque et j'ai également été sollicitée lors de la mandature précédente pour l'accueil des nouveaux arrivants où je présentais en quelques minutes l'histoire de Bourgneuf-en-Retz. Actuellement, je suis bénévole au Musée du Pays de Retz, où j'interviens lors de conférences sur l'évolution du rivage, la grande époque du sel de Bourgneuf-en-Retz, etc..., ou encore lors de balades historiques contées à la découverte des vestiges du Moyen-Age.

Avez-vous des anecdotes à nous partager sur l'histoire de la commune ?

Oui tout à fait, j'en ai une plutôt frappante ! J'ai découvert au fil de mes recherches une carte ancienne où, sur la façade Atlantique, seules deux villes étaient représentées : Bourgneuf-en-Retz et Bordeaux, ce qui semble assez surprenant aujourd'hui ! La renommée de notre ville était liée à son port qui était un lieu réputé et riche pour le commerce du sel.

Nous remercions Pierrette David pour ce moment de partage.

Bibliothèque municipale

Les 8 bénévoles de la Bibliothèque municipale sont heureuses de vous accueillir à la Salle socioculturelle - 24 rue de Pomnic à Fresnay. Vous pouvez emprunter jusqu'à 6 ouvrages par personne, pour une durée de 4 semaines. La cotisation annuelle est de 15 euros par famille.

Adultes, ados et enfants trouveront leur bonheur parmi un très grand choix de livres, romans, policiers, récits, bandes dessinées et périodiques. De nombreuses nouveautés plusieurs fois par an.



La bibliothèque recherche des bénévoles pour assurer des permanences. Ces permanences encadrées ne sont pas à assurer toutes les semaines et sont planifiées selon les disponibilités de chacun. Quelles compétences posséder ? Dans l'idéal, il faut savoir un minimum utiliser un ordinateur et

être souriant. Si vous aimez bouquiner, c'est encore mieux ! Mais il n'est absolument pas nécessaire d'être expert en littérature. Alors, pourquoi pas vous ?

HORAIRES DES PERMANENCES :

Samedi de 14h30 à 16h

Dimanche de 10h30 à 11h45



Nancy PINEAU
Adjointe à la Vie associative
et Sports

Vie associative et Sports



Chorale « La Clé de Sel » : Une belle histoire à vous raconter

Tout commence pendant le 1^{er} confinement, lorsque l'association La Clé de Sel répond positivement à la demande d'un EHPAD, d'assurer un moment de convivialité pour redonner de la joie aux résidents.

C'est lors du déconfinement que les choristes de La Clé de Sel ont réalisé une tournée musicale gratuite dans cinq EHPAD du Pays de Retz. Pour chacun des concerts, neuf chanteurs volontaires et leur chef de chœur, Dominique Chauvet, ont créé un programme spécial d'une dizaine de chants choisis dans le répertoire des chorales en maison de retraite. Pas de durée programmée au concert et reprise des chants plébiscités ... Avec le personnel des EHPAD, partie prenante de l'animation, les choristes ont assuré un moment de convivialité entre personnel et résidents dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Un bol d'oxygène pour tout le monde !

C'est ainsi que cet élan de solidarité a été récompensé le samedi 3 Juillet 2021, à l'Hôtel de Région à Nantes, lors de l'assemblée générale de l'association S.E.D « Solidarité Encouragement du Dévouement et du Bénévolat » Pays de Loire – Bretagne. La chorale « La Clé de Sel » a décroché le 1^{er} prix au Concours « Agir pendant la crise sanitaire » et reçu un chèque de 500 € à cette occasion.

La municipalité tient tout particulièrement à féliciter et remercier les choristes de La Clé de Sel pour leur engagement auprès des résidents des EHPAD et maisons de retraite du Pays de Retz.

La municipalité remercie également les associations qui, par leur engagement et leurs initiatives de toute sorte, contribuent à l'animation, à l'amélioration de notre cadre de vie et au développement de notre commune.



Caba-Retz Théâtre

C'est avec joie que la troupe du Caba-Retz Théâtre a repris ses répétitions fin août dans le théâtre pour jouer, en novembre et décembre, une comédie pour les adultes avec 7 acteurs, dont 2 adolescents et une nouvelle actrice, ainsi qu'une pièce enfants avec 8 enfants, dont 2 nouveaux.

Les dates de représentations sont :

Pour les associations :

Samedi 6 novembre à 20h30

Dimanche 7 novembre à 14h30

Pour le Caba-Retz :

les samedis 13 - 20 - 27 novembre et 4 décembre à 20h30

les dimanches 14 - 21 - 28 novembre à 14h30

le vendredi 3 décembre à 20h30

Les réservations commencent à la mi-octobre au 02 40 64 33 07. N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur : on vous recontactera.

Si vous voulez vous joindre à nous, alors n'hésitez pas, vous serez les bienvenus, aussi bien comme acteur (hommes ou femmes) ou autre (bénévole, régie sons et lumières, souffleur/souffleuse...).

PLUS D'INFORMATIONS :

Marlène RONDEAU

02 40 64 33 07 06 31 75 66 83

rondeau.julien@sfr.fr

Équilibre Harmonie Détente – E.H.D

Rentrée 2020, l'association E.H.D a vu son nombre d'adhérents baisser à cause de la crise sanitaire, malgré cela les cours ont pu reprendre le Mardi 15 Juin 2021 pour le plus grand bonheur de tous les adhérents !

Les cours sont animés par Nadine ROBIN, sophrologue, très appréciée de tous les adhérents tant par ses compétences que par sa jovialité.

Chaque cours débute par un déblocage respiratoire et les rites tibétains. L'animatrice propose des exercices de gym détente, bien-être, souplesse et plusieurs approches, comme le yoga, le tai-chi, le stretching, une harmonisation du corps et de l'esprit, un travail basé sur la structure osseuse, les organes vitaux et les muscles. C'est de l'harmonisation corporelle pour la détente et le renforcement de l'organisme.

C'est accessible à tous et pour tous (des petits aux plus âgés) et il y a de bons résultats sur les personnes qui ont des problèmes de santé.

Les cours se déroulent tous les mardis à la Salle Polyvalente de Fresnay de 13h45 à 15h15, de 17h à 18h30 et de 19h à 20h30.

Le premier cours débutera le Mardi 7 Septembre avec séance découverte et le Mardi 14 pour ceux et celles qui veulent découvrir notre association aux horaires et lieu cités ci-dessus.

Venez-nous rencontrer au Forum des associations, Samedi 4 Septembre, à la Salle des Sports de Bourgneuf de 10h à 13h.



PLUS D'INFORMATIONS :

Sophie GAUTHIER

02 40 21 96 57 e.h.detente@gmail.com

La Ferme du Fresne

L'inauguration de la Ferme du Fresne a eu lieu le samedi 22 mai. Cet événement était le point de départ de cette ferme pédagogique dont nous préparons l'ouverture depuis près d'un an et qui a accueilli ses premiers groupes d'enfants début juillet. Vous avez été 225 personnes à venir nous rendre visite pour découvrir ce lieu unique.

L'inauguration a été rythmée par huit conférences de vingt minutes, ainsi que huit stands de présentation de nos partenaires, deux tirages de tombola, trois interventions de la Madeleine Rose, un lieu de dégustation de bière, de fromage et de pains artisanaux et locaux. Mais surtout des moments de partage, de rire, d'émotion, de convivialité, de BONHEUR !

Merci à l'ensemble des personnes qui ont participé à cette journée : visiteurs, bénévoles, intervenants, partenaires, journalistes... Cette ferme, c'est le projet de l'association Agir Ensemble mais c'est avant tout le vôtre. Ensemble, nous pourrions le faire grandir, encore et encore !

Merci infiniment de votre soutien.



PLUS D'INFORMATIONS :

Jean-Paul AUGEREAU

06 72 99 72 82

info@ferme-pedagogique.org

www.ferme-pedagogique.org

La Pétanque Novembourgeoise



Nous sommes 42 licenciés et 30 loisirs. Ce club tient à rester dynamique et familial. Les entraînements sont le lundi et jeudi après-midi à 14 h au terrain près de la salle omnisport à Bourgneuf.

Après la pandémie, reprise des concours officiels. Belles prestations des vétérans lors des championnats ; les séniors n'ont pas moins démerité avec de beaux résultats dans les différents championnats.

Vous êtes intéressés par la pétanque ? Vous pouvez vous inscrire auprès de Didier SALVADOR, président, au 06.63.55.14.26 ou auprès d'un membre du bureau.

Membres du bureau : Didier SALVADOR, Jean GUILLOT, Alain THERIAL, Hervé BROCARD, Martine SALVADOR, Michel GERARD, Martine THERIAL, Alain OLIVIER, Philippe FOURRAGE, Mika REMY, Christophe LEOEUF.
BONNE PETANQUE A TOUS !

Club Amitiés et Loisirs de Bourgneuf

Pour la deuxième année consécutive, les activités du Club ont été très perturbées. La vocation de notre club est d'organiser des loisirs pour les personnes âgées de notre commune. Nos adhérents sont donc particulièrement exposés aux risques découlant de la pandémie de Covid 19.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la situation sanitaire s'améliore, le confinement s'allège et l'extension de la vaccination nous

laisse espérer une reprise des activités de loisirs en fin d'année.

Dès que cela sera possible, nous reprendrons les activités habituelles du Club, à savoir les jeux de société le mardi après-midi, la gymnastique douce sur chaise pour les seniors le lundi après-midi, les thés dansants tous les deuxièmes jeudis du mois, les excursions, les spectacles, les voyages, les séjours et les repas festifs.

Nous espérons vous retrouver en bonne santé bientôt.



CONTACTS :

Pierre BAUER, président,
06 64 53 07 12

ou 02 40 64 57 87

ou bauer.pierre@wanadoo.fr

Thérèse GUÉRIN, vice-présidente,
06 16 50 42 30 ou 02 40 21 46 13.

Multisports adultes la Gilles de Retz

Le Multisports adultes, c'est la pratique de différents sports : ceux bien connus comme le football, le basket, le hand, le volley, mais aussi d'autres moins connus comme le hockey, l'ultimate, le tchoukball, le kin-ball, et bien d'autres encore.

Le Multisports adultes c'est aussi un moment de convivialité et de bonne humeur. Pas de véritable compétition ici, mais un moment sportif orienté vers l'effort physique, le dépassement de soi dans un esprit de camaraderie bienveillant. Les équipes sont toujours mixtes.

Femmes et hommes sont donc les bienvenus. Seules conditions : être majeur et apte à la pratique du multisports (un certificat médi-

cal est nécessaire).

Les séances se déroulent tous les jeudis de 20h30 à 22h00 dans la salle de sport de Fresnay (démarrage le 2 septembre).

Vous souhaitez nous rejoindre ? Alors rendez-vous au forum des associations pour les inscriptions. Vous avez raté l'inscription au forum ? Pas de soucis ! Vous pouvez venir participer aux premières séances de multisports et vous inscrire sur place. Les adhésions en cours d'année sont acceptées. Cotisation 60 €.

Nous vous attendons nombreux !

PLUS D'INFORMATIONS :

Cédric JOSSO

06 33 63 05 91

Sud Retz Basket

« UNE PASSION QUI VA NOUS RASSEMBLER »

SUD RETZ BASKET est heureux de vous retrouver enfin, après cette longue période inédite due à la pandémie de la COVID 19. Des semi-reprises furent possibles grâce à nos entraîneurs, Aline et Léo, qui ont su s'adapter pour proposer des séances d'entraînement.

Notre label fédéral "Ecole Française de Mini-Basket" a été renouvelé, gage de la qualité de la formation que nous dispensons via nos salariés éducateurs diplômés.

La priorité maintenant est de relancer le club autant sportivement que financièrement (2 ans sans animation, diminution du nombre de licenciés et perte de quelques sponsors).

Mais l'équipe dirigeante, les salariés et les bénévoles sont prêts à relever le défi !

Les entraînements ont repris. Nous sommes désormais tournés vers la saison 2021-2022 :

- **Réduction de 40 à 50%** sur le prix des licences renouvelées

- **Deux camps d'été** en août : U7 à U11 à Machecoul et U13 à U20 à La Marne

- Participation aux **inaugurations de 2 nouvelles salles** :

- **salle de Cahouet à Machecoul** (date à confirmer)

- **salle de la Chesnaie à La Marne le 17/09**

(Match de gala et animation basket acrobatique avec les Barjots Dunkers)

- **Animations** : (selon règlement sanitaire et autorisations municipales)

- **Le 18/09/21: Vide Grenier à Machecoul**

- **Le 15/10/21 : Super Loto à Fresnay**

- **Le 13/02/22 : Méga Loto à la Garnache**

- **Le 15/04/22 : Super Loto à Fresnay**

Merci à tous ceux qui nous ont soutenus durant cette période difficile, en particulier les collectivités locales et nos sponsors par leurs soutiens financiers.

PLUS D'INFORMATIONS :

sudretzbasket44@gmail.com



Le directeur de publication tient à signaler que cette tribune est mise en place par la nouvelle mandature, conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT.

Libre d'expression, son contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner.

Villeneuve pour Tous

Merci M. le Maire :

- D'annoncer par voie de presse un transfert des services communaux vers le SDIS. Votre liste s'y était pourtant fermement opposé « Villeneuve pour Tous » seule, a proposé dans sa profession de foi ce déplacement, afin de créer dans la mairie de Bourgneuf, « La Maison des services au public ». Nos idées que vous avez tant combattues sont grâce à vous, validées.
- D'insérer des photos des représentants de votre majorité dans le bulletin municipal et d'oublier celles d'élus d'oppositions. Celui-ci est-il devenu une revue partisane au service de votre liste ?
- De vous approprier le projet de la nouvelle boucherie de Bourgneuf, sans citer M. DURRENS, porteur du projet.
- De proposer pour validation au Conseil Municipal du 25 mai, une tari-

fication des livres des bibliothèques municipales à céder. A quoi sert un vote quand ce tarif est annoncé dans les journaux un mois auparavant ?

- D'avoir fait voter un règlement de fonctionnement du conseil municipal que vous n'imposez pas vraiment à votre équipe.
- De laisser circuler dans la commune depuis des mois, des potins délétères à caractère obsessionnel voire diffamatoire.
- De ne pas oser exiger à Pornic Agglo, un avancement des travaux d'aménagement, plus rapide concernant la zone artisanale des Sorinières. Pornic Agglo prévoyant de les réaliser entre 2026 et 2031.

Les élus de « Villeneuve pour Tous » restent à votre écoute pour défendre vos intérêts.

Demain Villeneuve-en-Retz

Notre commune est forte de près de 5000 habitants. Le Pays de Retz en général est très convoité par des personnes venant d'autres horizons.

De nombreux projets immobiliers sont en cours ou à l'étude sur le territoire de Villeneuve en Retz. Cela va invariablement augmenter la population de la commune. La question qui se pose est : combien serons-nous demain et après-demain ? 5500, 6000 ? voire plus.

Une réflexion profonde s'impose, nos infrastructures seront-elles suffisantes ? De nouveaux besoins risquent d'émerger. Nos services de santé seront-ils suffisants ? Pas de service bancaire, il reste que nous avons la chance d'être sur un territoire dynamique sur le plan de l'emploi.

Une projection à l'échelle de 10 ans serait intéressante à réaliser. Qu'en pensez-vous ? N'hésitez pas à donner votre avis.

A l'avenir nous continuerons à être présents et actifs dans les commissions dans lesquelles nous participons.

Messieurs Robert JOUANNO et Michel THABARD
Madame Sylvie PILLONS-LECOQ

Un nouveau souffle pour Villeneuve en Retz

Parution écrite par Luc LEGER pour la liste :

"Un Nouveau Souffle Pour Villeneuve En Retz".

Le compte rendu de mon année écoulée.

Pour ma part, je ne me sens pas intégré au sein de la municipalité, sauf pour être bénévole, je coupe court aux dérives de cette lecture, je ne réclame pas d'argent. Pour mieux me faire connaître, j'aurais suivi les traces de mon père, ancien 1er adjoint d'une autre commune, j'aurais reversé une partie de mes indemnités au profit de ceux qui sont dans la précarité

Ma 1ère commission dans l'équipe "Asso & Sports" :

Au sujet du Covid je soumetts 2 idées, soit les associations gardent leurs factures concernant le nettoyage et la désinfection du matériel et des lieux, en contrepartie ces associations font une demande

exceptionnelle de subvention pour COVID, soit la mairie achète à son compte le nécessaire pour la désinfection et les associations se servent, avec parcimonie, sans demande exceptionnelle de subvention.

Quelques jours plus tard, une partie des gens de la commission (sans moi) se retrouve avec les associations et les médias, pour faire un point sur la saison à venir et un des Maires délégués énonce une de mes idées, pour son compte perso, relayée par les journaux.

Pour conclure sur cette commission, arrivez avec vos propres idées et repartez avec les idées de la Mairie. . .

Commission Urbanisme : à la demande de la Mairie, j'ai retiré ce que j'avais écrit, sous peine de poursuite pénale !

Contact : luc.leger@villeneuveenretz.fr

ÉTAT CIVIL

Pour information, la liste des naissances n'est pas exhaustive et les décès ne peuvent plus être mentionnés sans le consentement de la famille transmis à la mairie. En effet, en raison du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD : Règlement Général de Protection des Données), il n'est plus possible à la commune de divulguer les informations d'état civil dans le bulletin municipal sans le consentement préalable des personnes intéressées.

LES NAISSANCES

24 avr, Lucie PACHET

12 mai, Ellen BOZOVIC DOS SANTOS

19 mai, Malone DUPÉ

27 mai, Diane COQUILLARD

09 juin, Hanaé CHEVALLIER

LES DÉCÈS

depuis le dernier bulletin, 11 décès.

 www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz

MAIRIE

Place Pierre Mourain
Bourgneuf-en-Retz
44580 Villeneuve-en-Retz

Tél : 02 40 21 40 07 – Fax : 02 40 21 40 11
mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr

MAIRIE DÉLÉGUÉE

de Fresnay-en-Retz
24 rue de Pornic
Fresnay-en-Retz
44580 Villeneuve-en-Retz

Tél : 02 40 21 41 32 – Fax : 02 40 21 91 32
mairie.deleguee@villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h

Jeudi : 8h45 à 12h30

Samedi : 9h à 11h45 - Semaines paires à Bourgneuf
La police municipale est ouverte au public uniquement le matin

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h45 à 12h30

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h

Samedi : 9h à 11h45 - Semaines impaires à Fresnay



Êtes-vous reporter dans l'âme ?

Vous vous sentez l'âme d'un reporter ?

Rejoignez-nous et participez à la conception des prochaines premières de couverture du bulletin municipal.

Faites-nous parvenir par mail vos plus beaux clichés de Villeneuve-en-Retz pris à l'aide d'un appareil photo ou de votre smartphone.

lesechosdevilleneuve@villeneuveenretz.fr

Et n'oubliez pas vos coordonnées (nom, prénom) pour que nous puissions signer vos photos !

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui menace la biodiversité en s'attaquant aux insectes pollinisateurs, notamment les abeilles déjà menacées d'extinction.

Le piégeage des reines est l'un des moyens les plus efficaces pour réguler la population de frelons asiatiques. Il est possible dès la mi-octobre et jusqu'à fin novembre. Chacun de nous peut agir et réaliser ces pièges.

Voici un piège tout simple à réaliser :

- Prenez une bouteille en plastique vide, coupée au tiers supérieur. Pratiquez plusieurs trous de 6 mm un peu partout, afin de permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper.
- Versez-y : 1/2 verre de bière brune, 1/4 de verre de vin blanc (qui repousse les abeilles) et 3 cuillères à soupe de sirop de fruits rouges.

- Placez quelques cailloux dans le fond de la bouteille, au-dessus du mélange, toujours pour permettre aux autres petits insectes de survivre à la noyade et de ressortir du piège par les petits trous. Cela permet également aux frelons vivants d'attirer leurs congénères.
- Suspendez votre piège à un arbre, plutôt au soleil, à une hauteur d'environ 1,50 m.



Réalisé par Timéo

Réalisons tous un geste citoyen et écologique !

Une fondatrice piégée en automne = un nid en moins l'année suivante.

Si vous pensez avoir repéré un nid de frelons asiatiques, merci de le signaler en mairie.

En 2020, ce sont 12 nids que vous nous avez signalés. Merci !



Consignes de tri

Le saviez-vous ? Sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz, **TOUS LES PAPIERS sont à déposer dans les COLONNES BLEUES** pour être recyclés. Pour trouver le **Point Tri** le plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.trionsensemble.fr

Le **BAC JAUNE** et/ou les sacs jaunes sont destinés **UNIQUEMENT AUX EMBALLAGES MÉNAGERS**.

Plus de questions à se poser ! Tous les emballages sans distinction se trient et sont valorisés : emballages en métal, en carton, briques alimentaires ainsi que tous les emballages en plastique, sans exception.

Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, barquettes de viande, films, blisters et autres sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Et en pratique ?

Les consignes de tri dans la commune remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages).

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac/sac jaune !
- 2/ Inutile de les laver mais surtout bien TOUS les vider
- 3/ N'imbriguez pas les emballages entre eux sinon ils ne pourront pas être correctement triés et recyclés.
- 4/ Déposez vos emballages en vrac si vous avez un bac (pas dans un sac opaque).

COVID-19 : pour la sécurité de tous, enfermez vos masques chirurgicaux, gants, textiles sanitaires, mouchoirs à usage unique... dans un sac plastique fermé et jetez-le dans votre poubelle à ordures ménagères ! Ces déchets ne doivent en aucun cas être déposés dans la poubelle jaune !

Un doute, une question ? Retrouvez le flyer des jours de collecte, les guides du tri et des déchèteries dans les locaux de l'agglomération et dans votre Mairie. Toutes les informations sont également disponibles sur les sites www.trionsensemble.fr et sur www.pornicagglo.fr. Le Service Gestion des Déchets de Pornic Agglo Pays de Retz se tient aussi à votre disposition de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 au 2 rue du Traité d'Amsterdam 44210 PORNIC ou par téléphone au 02 51 74 28 10.

CONSIGNES DE TRI

Grâce à votre participation aux gestes de tri, beaucoup de déchets sont aujourd'hui recyclés ! Pour améliorer encore la qualité du tri et préserver toujours plus de ressources, nous vous rappelons que les consignes de tri de Pornic agglo Pays de Retz prévalent sur les consignes nationales. Pour vous aider, voici quelques astuces pour bien trier au quotidien sur le territoire.



= TOUS LES EMBALLAGES



= TOUS LES PAPIERS

MERCI !

POUR TOUTE QUESTION ?

Service Gestion des Déchets - 02 51 74 28 10
www.trionsensemble.fr

www.pornicagglo.fr



Vous êtes propriétaire ?

Un studio ou une chambre de libre ?

Favorisez l'emploi local grâce au dispositif d'hébergement temporaire des travailleurs



À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?



PROPRIÉTAIRES

Vous avez une chambre, un studio ou un appartement meublé à louer ? Favorisez l'emploi local en soutenant les travailleurs saisonniers et les stagiaires en louant votre bien pour un loyer modéré et non-imposable



EMPLOYEURS

Vous êtes à la recherche d'un logement pour vos saisonniers ?



TRAVAILLEURS SAISONNIERS, STAGIAIRES OU APPRENTIS

Vous recherchez un logement sur la durée de votre contrat ?

La communauté d'agglomération vous accompagne.

QUEL EST LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DANS LE DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE DES TRAVAILLEURS ?



POUR LE PROPRIÉTAIRE

- Elle est votre interlocuteur privilégié
- Elle sélectionne les demandes en fonction de votre logement
- Elle vous met en relation avec la personne en recherche d'un logement et vous accompagne pour les démarches



POUR LA PERSONNE EN RECHERCHE D'UN HÉBERGEMENT

- Elle sélectionne un ou deux logements adaptés à vos besoins
- Elle vous met en relation avec le propriétaire et vous accompagne pour la visite du logement



POUR LE PROPRIÉTAIRE ET L'HÉBERGÉ

- Elle facilite la mise en relation
- Elle met à votre disposition une convention d'hébergement type
- Si besoin, elle vous met en relation avec un service

CONTACTEZ-NOUS

02 51 74 07 16
logementsaisonnier@pornicagglo.fr

www.pornicagglo.fr



Pornic agglo Pays de Retz

2 rue du Dr Ange Guépin – ZAC de la chaussée 44215 Pornic CEDEX
T. 02 51 74 07 16 – logementsaisonnier@pornicagglo.fr

Atelier "Recycler ses déchets végétaux au jardin"

Vous êtes lassés des allers-retours à la déchetterie pour évacuer vos déchets verts ? Venez acquérir des techniques pour **réduire**, **réutiliser**, et **recycler** vos déchets végétaux !

- Réduire dès la conception en faisant des choix d'organisation de l'espace, des variétés sélectionnées...
- Réutiliser, grâce à la « haie de Benjes », le paillage en utilisant les ressources du jardin ;
- Recycler en compostant.

En 2020, l'agglomération a traité 12000 tonnes de déchets verts. À titre de comparaison, nous produisons 15000 tonnes d'ordures ménagères (poubelle noire) en 2020. La gestion à distance de ces « ressources végétales » représente évidemment un coût financier important pour la collectivité, mais également un **coût écologique** (transport, retour au sol, biodiversité...).

Pour accompagner les habitants qui le souhaitent, Pornic Agglo Pays de Retz propose un atelier pour se familiariser avec la pratique du compostage et la gestion sur place des ressources végétales.

Cet atelier se déroulera le **Samedi 16 octobre de 9h à 12h** et sera animé par un éducateur du CPIE Logne et Grand-Lieu.

- 1^{ère} partie - **Salle Caba'Retz** : Représentations, interrogations, préjugés... un éclairage et des réponses ! Découvrez les

règles d'or du compostage ! Peut-on mettre des agrumes, de la viande ? Comment éviter les mauvaises odeurs et les mouches ? Le paillage : À quel moment ? Quelles essences pour quels usages ?

- 2^{ème} partie - **Parc et Jardin de Beaumont « La Bambouseraie » - Fresnay** : Mise en

pratique de la partie théorique ! "Mais concrètement comment je fais et comment ça marche ?"

En mettant la main à la pâte, le compostage, le paillage et les techniques de réutilisation des végétaux n'auront plus de secrets pour vous !



Inscription obligatoire, limitée à 16 participants, via le formulaire en ligne :

www.pornicagglo.fr/?post_type=evenement&p=5077

Contact : 02 51 74 28 10 - environnement@pornicagglo.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2021, Pornic Agglo Pays de Retz a augmenté l'aide financière pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur. Elle est maintenant de 40 euros (aide plafonnée à la valeur d'achat).

Les journées du patrimoine

Programme des Journées du patrimoine à Villeneuve en Retz

18 & 19 septembre

- 1 VISITE COMMENTÉE DES « SALINES NEUVES » PAR DANIEL ROBARD, PALUDIER. DIMANCHE 16H.
- 2 PARCOURS URBAIN HISTORIQUE DE BOURGNEUF. VISITE LIBRE.
- 3 VISITE DES 3 ÉGLISES AVEC EXPOSITION DES BANNIÈRES À STE JULITTE. DIMANCHE.
- 4 ANIMATIONS AVEC RAIS CRÉATIONS AU MUSÉE DU PAYS DE RETZ. SAMEDI ET DIMANCHE.
- 5 PRÉSENTATION DES TRAVAUX EN COURS AU MOULIN DE L'ARZELIER. DÉGUSTATION DE PAINS CUITS AU FOUR À BOIS. BALADE EN CALÈCHE. DIMANCHE APRÈS-MIDI.

EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES, UN ÉVÈNEMENT EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE ANNULÉ OU DE VOIR SES MODALITÉS DE DÉROULEMENT MODIFIÉES.

Les semaines du Développement Durable

Du 18 septembre au 8 octobre 2021 se déroulent les semaines du Développement Durable. Des semaines où l'occasion nous est donnée de se pencher sur nos modes de vie, de découvrir de nouveaux gestes à adopter pour notre planète et nous permettre d'allier découvertes et éco-responsabilité.

Chaque année, Pornic Agglo Pays de Retz s'inscrit dans cette démarche et propose en partenariat avec les acteurs locaux des animations aux habitants du territoire.

Des sorties nature, aux ateliers de cuisine en passant par des ateliers bricolage pour les enfants, laissez-vous embarquer dans la thématique du Développement Durable.

- 18 septembre - Sortie Nature « Aux arbres citoyens » à Cheix en Retz et la Plaine sur Mer
- 22 septembre - Atelier enfant « Aidons les oiseaux pour l'hiver » à Chaumes en Retz
- 24 septembre - Atelier cuisine durable « la cuisine anti-gaspi » à La Bernerie en Retz
- 25 septembre - Atelier cuisine durable « cuisiner pour le climat » à Rouans
- 29 septembre - Visite à la ferme « La ferme à culture » à Saint Hilaire de Chaléons
- 2 octobre - Sortie nature : « Dune, entre terre et mer » à Saint Michel Chef Chef
- 6 octobre - Atelier enfants « réalisation d'un nichoir » à Pornic

CONTACT :

02 51 74 07 16

www.pornicagglo.fr/service/developpement-durable/

FORUM DES ASSOCIATIONS



Programme

10h

Ouverture du forum

11h30

Accueil des nouveaux arrivants de Villeneuve en Retz

12h30

Discours des élus suivi du vin d'honneur

13h

Fermeture du forum



La Municipalité organise sur place une tombola gratuite pour offrir au gagnant un abonnement annuel dans l'association communale de son choix.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 4 septembre 2021

- De 10h à 13h -

Salle des sports de Bourgneuf en Retz



PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, LA VILLE DE VILLENEUVE-EN-RETZ ET TERRITOIRES IMAGINAIRES PRÉSENTENT :

L'eau de Là



Samedi
25 septembre 2021

Villeneuve-en-Retz de 14h à 22h
Étangs de Bourgneuf • Route de Nantes

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

L'eau de Là

SIESTE SONORE
BALADE MUSICALE
POÉSIE THÉÂTRALE
CONFÉRENCE DÉCALÉE
ENTRESORT FORAIN
CABARET
CONCERT SUR L'EAU



Territoire d'eau, entre Océan et Marais, Pornic agglo Pays de Retz, s'est engagé depuis plusieurs années dans la préservation et la mise en lumière de ce patrimoine séculaire.

Paysages familiers, décors surprenants : le territoire, les espaces et cours d'eau de Pornic agglo Pays de Retz sont un support d'expressions infinies.

Depuis 2017, chaque année, l'association Territoires imaginaires propose un week-end de balades et d'escalades artistiques au bord de l'eau et au cœur de sites naturels et patrimoniaux.

Cette 4^e édition est une nouvelle rencontre entre les arts, l'environnement et les paysages.

Bienvenue à l'étang de Bourgneuf à Villeneuve-en-Retz pour un après-midi contemplatif, poétique, interrogatif, et une soirée chaleureuse, lumineuse et musicale autour de *L'eau de Là*.

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE • RESTAURATION SUR PLACE

Programme détaillé et réservations :
www.territoires-imaginaires.fr et facebook

Renseignements pratiques :
www.pornic.com / 02 40 82 04 40

Réservation de certaines représentations à partir du 11 septembre.



Territoires Imaginaires